

QUE SONT LES FONDS STRUCTURELS ?

La Stratégie Europe 2020 se traduit par le financement par l'UE de plusieurs centaines de programmes couvrant tous les domaines du développement économique et social. Dans cet ensemble, les fonds structurels sont gérés directement par les États membres afin de répondre aux problématiques locales. Les principaux sont :

LE FEDER

(Fond européen de développement régional, 183 milliards d'euros)

Il corrige les principaux déséquilibres entre les régions par le soutien au développement et par la reconversion des régions industrielles en déclin.

Types de projets soutenus :

- innovation
- investissement
- développement urbain
- environnement
- énergie



LE FSE

(Fond social européen, 84 milliards d'euros)

Il promeut des objectifs d'emploi, d'inclusion sociale et d'éducation. Le FSE soutient des projets ayant un impact direct sur ces thématiques :

- parcours de formation
- aide aux publics considérés fragiles sur le marché de l'emploi

QUE FINANCE LE FEDER ?

Le Feder intervient dans chaque région* selon des objectifs définis par l'Union européenne pour la période 2014-2020 :



- Recherche, développement technologique et innovation



- Accès aux technologies de l'information et de la communication



- Éducation, compétences et formation tout au long de la vie



- Transition vers une économie à faibles émissions de CO₂



- Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté



- Compétitivité des PME

Chaque région élabore son programme opérationnel (PO) adaptant le Feder aux caractéristiques et aux priorités de son territoire.

Les PO sont disponibles sur le site :



 www.europe-en-france.gouv.fr

* Les régions font référence aux territoires d'avant le découpage de 2016, soit 27 régions : 22 régions métropolitaines et 5 départements d'Outre-Mer, reconnus au statut de région dans la politique régionale de l'UE. Mayotte ayant acquis le statut de département en 2014, elle dispose désormais d'une enveloppe au titre des fonds structurels européens.